

GUIDE VÉLO

À L'HEURE,
À LA JOURNÉE,
AU MOIS,
À L'ANNÉE

*C'est comme
vous voulez !*



DiviaMabilités vous propose des vélos adaptés aux besoins de chacun

Divia.fr

Divia
mabilités



SOMMAIRE

Présentation des services vélo	2
DiviaVélodi, le vélo en libre-service	4
DiviaVélo, la location courte ou longue durée	8
DiviaVéloPark, abris couverts pour vélos	12
Les bonnes pratiques pour circuler en toute sécurité à vélo	14
Application DiviaMobilités	17

Chers voyageurs,

Aujourd'hui, la mobilité se réinvente. Elle est plus agile, plus verte et plus libre. Le vélo en est le symbole fort. Rapide et économique, bon pour notre santé et notre planète: il est l'alternative évidente pour un territoire qui avance autrement.

DiviaMobilités l'a compris, la mobilité d'aujourd'hui est multimodale: bus, tram, vélo, marche à pied — à chacun sa solution, à chaque instant son mode de transport !

Grâce à une offre complète et connectée, nous facilitons vos trajets quotidiens en combinant liberté de déplacement et efficacité.

Vous découvrirez dans ce guide:

- des vélos en libre-service 24h/24 dans toute la métropole,
- des vélos en location longue durée pour s'équiper au fil des saisons,
- des abris pour vélos sécurisés pour stationner sereinement,
- une application pour planifier vos itinéraires en quelques clics.

Ce guide vous donne les clés pour pédaler l'esprit léger. Une nouvelle façon d'explorer la ville en alliant écologie, rapidité et autonomie. En selle pour un territoire plus fluide, respirable et humain.

Bonne route !



PRÉSENTATION DES SERVICES VÉLO

Le réseau DiviaMobilités vous accompagne dans tous vos déplacements à vélo sur le territoire de Dijon métropole, avec 3 services dédiés. Choisissez celui ou ceux qui vous correspondent le plus.



► Le vélo libre-service

Vous avez besoin d'un vélo pour **un trajet de quelques minutes** ?

Notre service DiviaVélodi est pensé pour vos déplacements courts au cœur de Dijon. Avec **une station tous les 400m**, vous trouverez celle qui vous convient au plus proche de vos besoins.

Tous les détails page 4.



➤ La location courte ou longue durée

Idéale si vous préférez garder le vélo avec vous sur une **période de 24h à 1 an**.

Plusieurs modèles de vélos sont disponibles selon vos besoins, du VTC au vélo cargo en passant par le tricycle. Un conseiller DiviaMobilités vous accompagne dans le choix de votre vélo et de la durée de location qui vous convient.

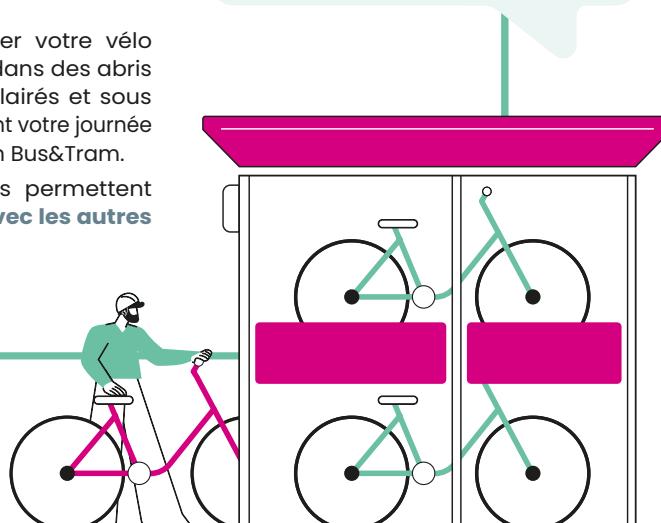
Tous les détails page 8.

➤ Les abris couverts et sécurisés

Conçus pour stationner votre vélo (personnel ou DiviaVélo) dans des abris couverts, sécurisés, éclairés et sous vidéo-protection, pendant votre journée de travail ou un trajet en Bus&Tram.

Les DiviaVéloPark vous permettent de **combiner le vélo avec les autres mobilités** !

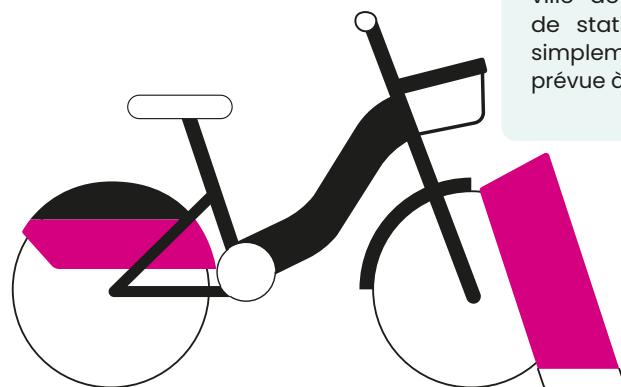
Tous les détails page 12.





LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

Vous prenez un vélo dans une station, roulez puis déposez-le vélo dans la station la plus proche de votre point d'arrivée: c'est aussi simple que cela.



DiviaVélodi:

un vélo qui circule de station en station, sur des trajets courts au centre-ville de Dijon. Aucune contrainte de stationnement: vous déposez simplement le vélo dans une station prévue à cet effet.

Comment ça marche ?

DiviaVélodi est un droit d'accès de la durée qui vous convient le mieux, de 1h à 1an. Ce droit vous permet d'emprunter un vélo autant de fois que vous le souhaitez pendant sa période de validité.

Prenez un vélo pour aller d'une station à une autre. Les emprunts durent quelques minutes, ne conservez pas le vélo avec vous pendant plusieurs heures, au risque d'être facturé.



> Pour qui, où et quand ?

- À partir de **15 ans**.
- **40 stations** et **430 vélos** dans Dijon métropole.
- **24h/24 et 7j/7**.

➤ Comment vous en servir ?

Prendre le vélo



1 Choisissez votre station DiviaVélodi et étudiez votre parcours

2 Identifiez-vous sur une borne

- **Pour les droits 1h, 24h et 7 jours:** sélectionnez "nouveau client" puis la formule désirée (1h, 24h ou 7 jours), suivez les instructions qui s'affichent sur l'écran.
- **Pour les droits mensuels et annuels:** sélectionnez "Abonnés - Identifiez-vous", présentez votre carte DiviaMobilités sur la surface de validation, tapez votre mot de passe à 4 chiffres.

3 Choisissez votre vélo

- Pressez le bouton sur la bornette d'accroche puis retirez le vélo.
- Contrôlez l'état général, la hauteur de la selle, les freins et le gonflage des pneus.
- Si vous observez le moindre dysfonctionnement, n'hésitez pas à nous le signaler depuis la borne.
- Retenez le code de l'antivol.
- Et c'est parti!

Rendre le vélo



1 Raccrochez votre vélo obligatoirement en station

2 Voyant vert fixe + Bip sonore = location terminée

Assurez-vous que le vélo est bien raccroché pour que votre compte bancaire ne soit pas débité davantage. Si le vélo que vous avez emprunté n'est pas restitué et reconnu en station sous 24h, votre dépôt de garantie de 200€ est engagé.

3 Recommencez quand vous voulez
(dans la limite de la durée de votre droit d'accès, pour les Pass 24h et 7 jours il vous suffit d'utiliser vos codes d'accès pendant la durée des droits)

➤ Retrouvez les vélos

et places disponibles sur
votre application DiviaMobilités
ou en scannant ce QR code.



► Les tarifs

Choisissez votre durée de droit d'accès (de 1h à 1an, 1€ à 30€).

Pour le titre 1€: réglez votre droit d'accès à 1€ et voyagez entre les stations DiviaVélodi pendant 1h.

Pour les titres 24h, 1 semaine, 1 mois et 1an: réglez le montant de votre droit d'accès, il vous permet de faire autant d'emprunts que vous le souhaitez pendant la durée de validité du droit.

À chaque emprunt, la 1^{ère} demi-heure d'utilisation est gratuite! Si vous ne rendez pas le vélo en station avant 30 mn, vous serez facturé 1€ par 1/2h d'utilisation supplémentaire, jusqu'à ce que vous rendiez le vélo en station.

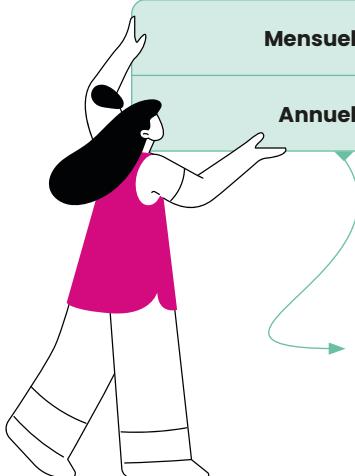


Droits d'accès pour les formules courte durée

Durée des droits d'accès	Tarif	Utilisation de votre droit d'accès	En cas de dépassement
1 heure	1 €	<i>Voyagez d'une station à une autre dans la limite d'1h d'utilisation.</i>	+1 € <i>par heure entamée</i>
24h	1,50 €	<i>La première demi-heure d'utilisation est gratuite.</i>	+1 € <i>par demi-heure supplémentaire entamée</i>
1 semaine	7 €		

Droits d'accès pour les formules longue durée

	Abonnés DiviaMobilités	Tout public	En cas de dépassement
Mensuel	5 €	10 €	
Annuel	22 €	30 €	+1 € <i>par demi-heure supplémentaire entamée</i>



Précision pour le droit d'accès annuel:

Votre droit d'accès annuel est **automatiquement renouvelé à chaque anniversaire** de votre contrat. Si vous ne souhaitez pas le renouveler, merci de prévenir les services DiviaMobilités 1 mois avant l'échéance de votre contrat auprès de service.clients@divia.fr

➤ Où souscrire à un droit d'accès ?

1 1h à 7 jours:

- directement sur la borne d'une des 40 stations par carte bancaire

2 1 mois ou 1 an:

- à l'agence DiviaMobilités située 16 place Darcy à Dijon, du lundi au samedi de 9h à 19h
- sur notre boutique www.divia.fr

Munissez-vous d'un RIB et de votre carte nominative DiviaMobilités



➤ Liberté DiviaVélodi : votre service de post-paiement

1€ par heure entamée

Utilisez DiviaVélodi **autant de fois que vous le souhaitez** et vos emprunts sont facturés et prélevés sur votre compte bancaire **le mois suivant**.

Souscrivez gratuitement à ce service à l'agence commerciale DiviaMobilités - 16 place Darcy à Dijon. Vous aurez besoin de votre pièce d'identité, d'un RIB et de votre carte nominative DiviaMobilités (*si vous n'en avez pas encore, 5€ vous seront demandés pour sa création*).



Dépôt de garantie

Pour toute souscription d'un droit d'accès, **un dépôt de garantie de 200€ est demandé**. Il n'est prélevé que si le vélo est endommagé ou n'est pas retourné sous 24h en station DiviaVélodi.

À savoir: lors de la souscription, certains établissements bancaires réalisent une autorisation de prélèvement de 200€. Il s'agit d'une vérification bancaire classique, indépendante de nos services.



LA LOCATION COURTE OU LONGUE DURÉE

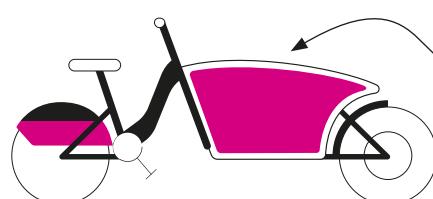
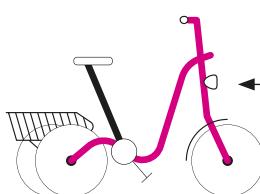
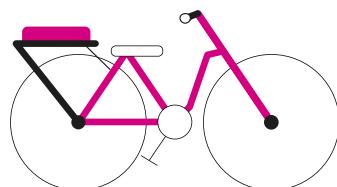
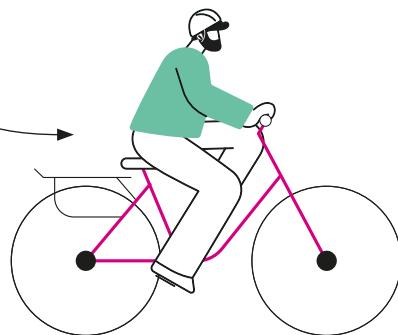
Vous avez besoin d'un vélo pendant votre séjour à Dijon ou pour vos trajets quotidiens ? DiviaVélo met à la location 700 Vélos Tout Chemin (VTC) pour la durée de votre choix, de 24h à 1 an.

- **Le vélo tout chemin (VTC):**

Le grand classique qui séduit toujours autant.

- **Le vélo de seconde main:**

Pour donner une seconde vie à nos DiviaVélo en faisant des économies.



UNE GAMME DE VÉLOS EN TEST POUR 1 MOIS

Testez nos différentes gammes de vélos pendant 1 mois et vous saurez lequel est fait pour vous: vous avez du choix !

- **Le vélo à assistance électrique (VAE):**

Pour vous déplacer avec ou sans effort.

- **Le vélo pliant:**

Pour l'emmener partout, y compris dans le bus, le tram ou le train. Idéal pour combiner les mobilités.

- **Le tricycle:**

Pour bénéficier d'une stabilité confortable et d'un petit chargement à l'arrière.

- **Le vélo cargo:**

Pour faire vos courses ou vous déplacer en famille. Existe au format Long Tail (chargement à l'arrière) ou Biporteur.

> Pour qui, où et quand ?

- À partir de **15 ans**.
- **A l'accueil DiviaVélo de la Gare**
sur le parvis à droite en sortant de la Gare, après l'Office de Tourisme, du lundi au samedi de 9h à 18h.

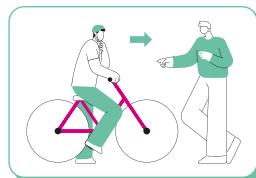


> Comment louer un vélo ?

Prendre le vélo



Rendre le vélo



1 Choisissez votre vélo:

À l'accueil DiviaVélo, un conseiller vous accompagne sur le choix de la gamme qui correspond à vos besoins.

2 Suivez votre conseiller:

Il établit votre contrat de location et réalise un état des lieux. Un dépôt de garantie est nécessaire pour finaliser la souscription.

3 Voyagez sereinement:

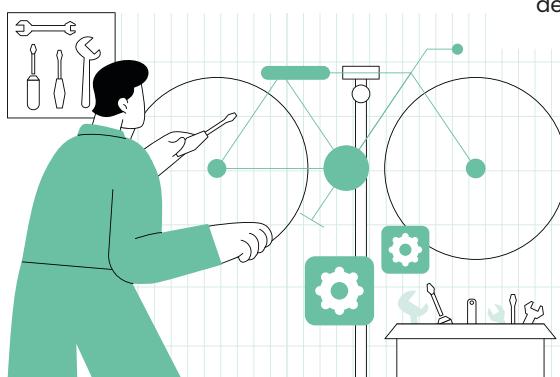
Profitez de votre DiviaVélo en toute liberté.

1 Entretenez gratuitement votre vélo:

Roulez l'esprit libre, nos conseillers peuvent réviser votre DiviaVélo ! Cette révision est gratuite et est obligatoire pour les contrats de 9 et 12 mois. En cas d'usure ou de détérioration anormale, le conseiller pourra vous établir une facture selon les tarifs en vigueur et disponibles à l'accueil DiviaVélo. Après la révision, vous pourrez repartir avec votre vélo en toute sérénité.

2 Restituez votre vélo:

Rendez-vous à l'accueil DiviaVélo pour réaliser un état des lieux de retour. Si le vélo n'est pas restitué, le dépôt de garantie sera prélevé.



Avec DiviaVélo

Roulez où vous le souhaitez et sécurisez votre vélo avec les antivols mis à votre disposition.

L'abonnement DiviaVéloPark **OFFERT !**

À partir d'un mois de location, votre abonnement DiviaVélo vous donne accès gratuitement aux installations DiviaVéloPark.

Plus d'informations page 12.



► Les tarifs

Choisissez la formule DiviaVélo adaptée à vos envies, de 24h à 1 an !

Location courte durée de VTC

Dépôt de garantie

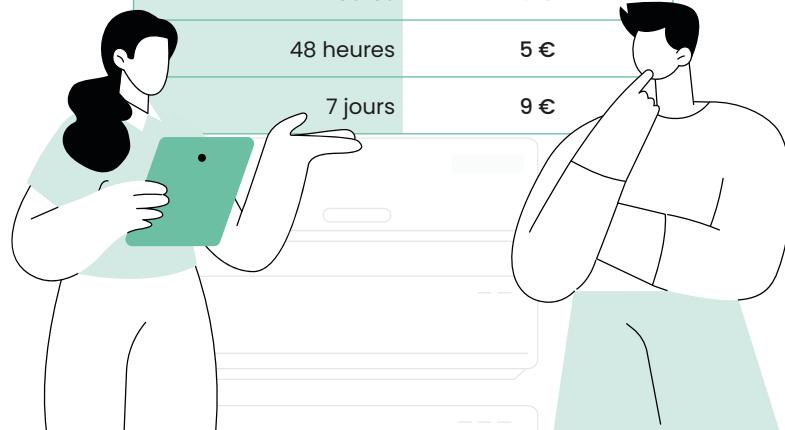
Dépôt de garantie	400 €
-------------------	-------

Location	Tarif
----------	-------

24 heures	3 €
-----------	-----

48 heures	5 €
-----------	-----

7 jours	9 €
---------	-----



Pour toute location, un dépôt de garantie est demandé. Le montant dépend du vélo choisi. Il n'est pas encaissé, sauf si le vélo est endommagé ou n'est pas restitué à temps.

Le règlement du dépôt de garantie peut s'effectuer par:

- CB et espèces acceptés pour les contrats 24h, 48h et 7 jours,
- mandat SEPA ou chèque pour les contrats de 1 mois à 1 an.

Abonnement longue durée

		VTC	Seconde main	Vélo Cargo	VAE	Vélo Pliant	Tricycle
Dépot de garantie		400 €	100 €	1 500 €	800 €	400 €	1 000 €
1 mois	Tout public	15 €	7,50 €	30 €	30 €	15 €	30 €
	-25%	11,25 €	5,60 €	22,50 €	22,50 €	11,25 €	22,50 €
	-50%	7,50 €	3,75 €	15 €	15 €	7,50 €	15 €
3 mois	Tout public	30 €	15 €				
	-25%	22,50 €	11,25 €				
	-50%	15 €	7,50 €				
6 mois	Tout public	50 €	25 €				
	-25%	37,50 €	18,75 €				
	-50%	25 €	12,50 €				
9 mois	Tout public	65 €	32,50 €				
	-25%	48,75 €	24,35 €				
	-50%	32,50 €	16,25 €				
12 mois	Tout public	80 €	40 €				
	-25%	60 €	30 €				
	-50%	40 €	20 €				

Pour chaque durée d'abonnement, 3 tarifs possibles

- **Tout public**
- **-25% pour les -26 ans**
- **-50% pour les abonnés Divia Bus&Tram, bénéficiaires AME ou CSS (sans participation financière)**

La carte DiviaMobilités est nécessaire pour souscrire aux abonnements longue durée. Si vous ne l'avez pas encore, elle vous sera facturée 5€ et vous sera envoyée à domicile quelques jours plus tard.



Assurance

Pendant la durée de location, le vélo loué est sous votre responsabilité. Pour circuler en toute tranquillité, nous vous proposons une assurance avec notre partenaire Tulip.

En cas de vol, Tulip peut vous rembourser le dépôt de garantie avec déduction d'une franchise.

Plus d'infos divia.fr



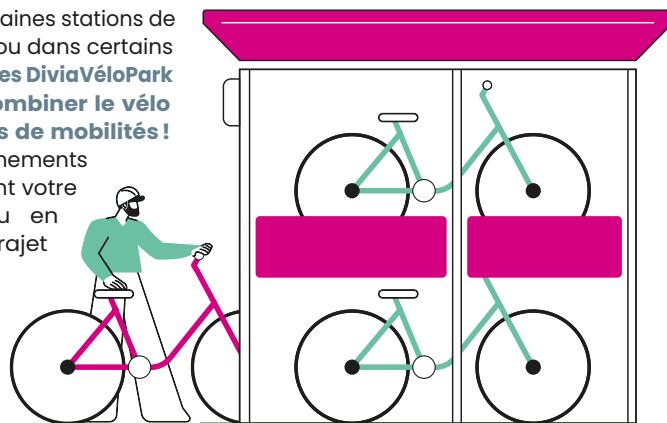
ABRIS COUVERTS POUR VÉLOS

Vous avez besoin de stationner votre vélo en toute sécurité?

Muni d'une carte DiviaMobilités chargée de l'abonnement DiviaVéloPark, vous pouvez accéder à tous les abris couverts, sécurisés, éclairés et sous vidéo-protection de Dijon métropole. De jour comme de nuit ou même pour plusieurs jours (7 jours maximum), vous pouvez stationner sereinement votre vélo (personnel ou DiviaVélo) dans ces abris.

Situés à proximité de certaines stations de tramways, d'une Lianes ou dans certains DiviaPark du centre-ville, **les DiviaVéloPark vous permettent de combiner le vélo avec vos autres modes de mobilités!**

Pratique pour les stationnements de courte durée, pendant votre journée de travail ou en combinaison avec un trajet **en bus ou tramway.**



➤ Où trouver un DiviaVéloPark ?

Retrouvez-les sur votre application DiviaMobilités ou en scannant ce QR code.



➤ Pour qui, où et quand ?

- Pour tous les **titulaires d'une carte nominative** DiviaMobilités chargée d'un abonnement DiviaVéloPark.
- Accessibles **24h/24 et 7j/7.**
- Pour souscrire:
 - **E-boutique et distributeur automatique** de titres en station tram 24h/24 et 7j/7.
 - **Agence DiviaMobilités** - 16 Place Darcy à Dijon du lundi au samedi de 9h à 19h.

➤ Comment vous en servir ?

1 Chargez un Pass DiviaVéloPark sur votre carte nominative DiviaMobilités sur un Distributeur Automatique de Titres en stations de tramway, à l'agence DiviaMobilités ou sur la e-boutique. Un délai de 24h est nécessaire entre la souscription de votre abonnement et sa première utilisation.

2 Déverrouillez l'abri de votre choix :

Présentez votre carte nominative devant le lecteur installé près de la porte. Choisissez un emplacement libre et accrochez le vélo avec un ou plusieurs antivols.

3 Récupérez votre vélo :

Ouvrez le DiviaVéloPark grâce à votre carte, retirez le vélo de son emplacement et quittez l'abri sécurisé. La porte se verrouille automatiquement derrière vous.

Soyez vigilant !

Pensez à sécuriser votre vélo avec un ou plusieurs antivols. Que vous soyiez propriétaire ou que vous louiez un DiviaVélo, le vélo reste sous votre responsabilité pendant la durée de son stationnement. Nous ne pourrons être tenus responsables en cas de vol ou de détérioration.



➤ Les tarifs

Après le chargement d'un abonnement DiviaVéloPark, **un délai de 24h est nécessaire pour que la carte DiviaMobilités ouvre un DiviaVéloPark.**

Droits d'accès

Abonnement	Tarif	Description
Mensuel	1 €	<i>Valables de date à date</i>
Annuel	10 €	
Abonnés DiviaMobilités	Gratuit	<i>Pour les abonnés Divia Bus&Tram (annuels et illico), les abonnés DiviaVélo (1 mois et plus) et les abonnés Train Mobigo + Divia</i>

LES BONNES PRATIQUES POUR CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ À VÉLO

➤ Nous restons tous vigilants

- **Assurez-vous d'être vu.** Tous les détails page 16.
- **Soyez attentif en permanence.** Gardez les yeux et les oreilles ouverts, sans porter de dispositif susceptible d'émettre du son.
- **Gardez votre équilibre.** Les chaussées humides peuvent être glissantes, donc anticipez vos freinages.
- **Respectez le code de la Route.** Vélos et voitures suivent les mêmes règles.
- **Soyez prudent aux intersections.** Régulez votre vitesse, assurez-vous d'être vu par tout le monde et signalez clairement vos changements de direction. Enfin, **ne forcez pas le passage.**
- **Surveillez votre côté droit.** Que ce soient les portières de voitures garées ou les sorties d'immeubles ou de garage, il est préférable de laisser 1 mètre de sécurité sur votre droite.
- **Préparez votre trajet au préalable.** Utile pour connaître l'itinéraire le plus sécurisé.

➤ Nous cohabitons tous sur la voirie

Piétons :

- Respectez la priorité des piétons et ne circulez pas sur les trottoirs.
- Roulez à l'allure du pas dans les zones piétonnes et mettez pied à terre en cas de forte affluence.

Véhicules motorisés :

- Attention aux angles morts ! Notamment ceux des poids lourds.
- Gardez systématiquement le contact visuel avec le conducteur.
- Ne cherchez pas à dépasser un véhicule qui manœuvre.
- Ne vous arrêtez pas sous les rétroviseurs, le conducteur ne vous verra pas.

Tramways :

- Ne circulez pas sur les voies du tramway, le risque de chute est important !
- Les tramways sont prioritaires.
- Dans une intersection, veillez à croiser les rails le plus perpendiculairement possible.



➤ Tous en selle !

Pour (ré)apprendre à tout âge, n'hésitez pas à vous rapprocher de spécialistes. Les structures suivantes proposent des séances collectives ou personnalisées :

BICLOUNE

3 allée des Jardins 21800 QUETIGNY
03 80 71 91 14

LA BOÎTE À VÉLOS

6 rue Lamartine 21300 CHENÔVE
09 53 57 23 34
boiteavelos@lesmaisonspop.net



Zone piétonne

Les piétons sont prioritaires. Les cycles y sont admis à condition de ne pas gêner les piétons (vitesse du pas obligatoire).



Zone de rencontre

Les piétons sont prioritaires sur les cyclistes qui le sont sur les véhicules motorisés. La vitesse y est limitée à 20 km/h pour tout le monde. La cohabitation entre chaque usager est importante.



Début et fin d'aménagement cyclable réservé (carré) ou obligatoire (rond)

Fin d'aménagement cyclable: attention à la réinsertion! À ces endroits, les accidents sont fréquents. Vérifiez que les automobilistes vous ont vu.



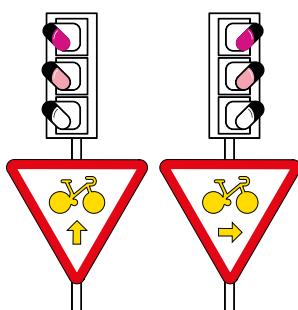
Voie en double sens dont un sens autorisé aux cyclistes

Le double sens cyclable permet aux cyclistes d'éviter des détours tout en profitant d'un aménagement peu accidentogène grâce à la covisibilité avec les voitures. Attention aux croisements et aux entrées riveraines: les automobilistes et les piétons ne s'attendent pas toujours à voir arriver des cyclistes dans les deux sens.



Début et fin de voie verte

Il s'agit d'une voie partagée entre piétons et cyclistes (*et potentiellement quelques véhicules motorisés autorisés: riverains, engins agricoles et de service*). La vitesse y est limitée à 30km/h afin de permettre cette cohabitation.



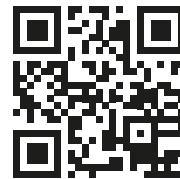
Cédez-le-passage cyclistes

Signalisation donnant la possibilité aux cyclistes, à un feu de circulation, de franchir le feu rouge après avoir cédé le passage à tous les autres véhicules.

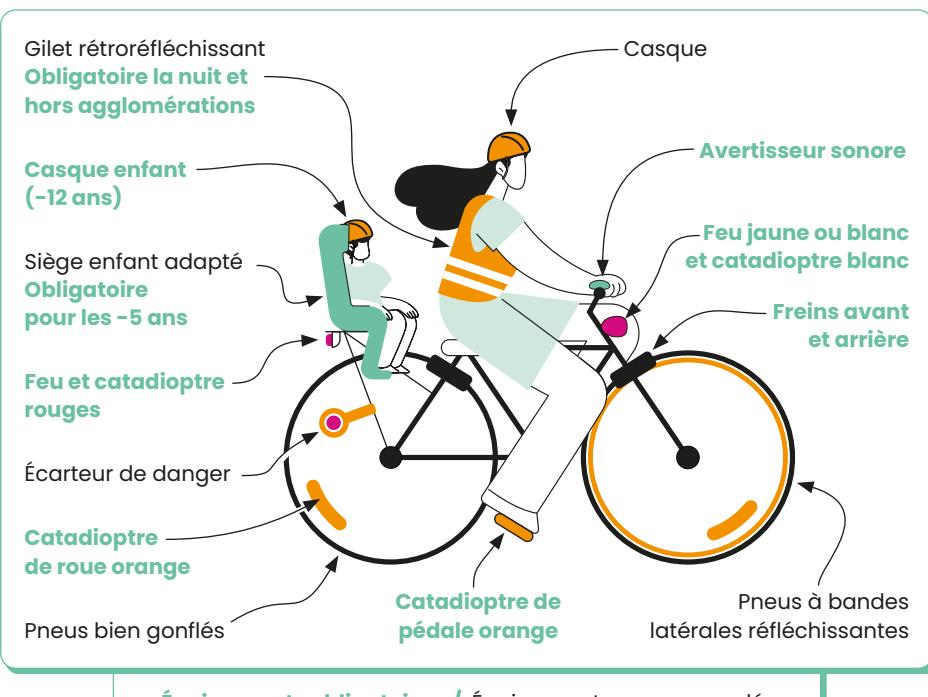
➤ Nous sommes tous équipés

Pour éviter les accidents, soyez visibles par tout le monde et par tous les temps !

Assurez-vous d'être bien équipé.



Plus d'informations sur le vélo au quotidien sur fub.fr



➤ Pour éviter le vol de votre vélo

- 1 Choisissez un lieu de stationnement avec du passage, afin de dissuader les voleurs
- 2 Équipez-vous d'un antivol robuste et vérifiez qu'il soit verrouillé
- 3 Attachez toujours votre vélo, même pour une courte durée
- 4 Attachez le cadre de votre vélo à un point fixe et attachez également la roue avant si possible

Pour vous aider à choisir votre antivol, rendez-vous dans la rubrique "bien cadenasser son vélo - les conseils antivol" sur le site BicyCode.eu

NOUVELLE APPLI DiviaMobilités

**Toutes vos mobilités
dans votre poche**



Retrouvez l'application sur :



INFORMATIONS & CONTACT



Téléchargez l'appli



03 80 11 29 29

de 7h à 20h du lundi au samedi

Agence DiviaMobilités

16, place Darcy à Dijon
de 9h à 19h du lundi au samedi

Accueil DiviaVélo

Cour de la Gare à Dijon
de 9h à 18h du lundi au samedi

www.divia.fr



ACT-IV - 250408
Ne pas jeter sur la voie publique - Juin 2025



Bon voyage
avec

